



COOPADEV

8, boulevard Poissonnière
75009 PARIS
Tél. 01 56 03 90 05 • Fax 01 47 70 02 87
E-mail : accueil@fdcom.coop

Coopérative d'achat et de développement

madeinscop

RFI

**CREATION D'UNE « PLACE DE
MARCHE » DEDIEE AUX SCOP, AUX
SCIC, ET AUX ENTREPRENEURS
SALARIES DES CAE**

Société Coopérative à responsabilité limitée et à capital variable

RCS Paris 508 539 947 - NAF 4619A - Siren 508 539 947

N° de TVA intracommunautaire FR70508539947

DANS CE DOCUMENT :

1. Le contexte et les objectifs poursuivis.....	3
1.1 Le contexte.....	3
1.2 Les objectifs	3
2. Périmètre fonctionnel et prestations attendues	6
2.1 Création de la place de marché	6
2.1.1 <i>Fonctionnalités dédiées aux acheteurs.....</i>	<i>6</i>
2.1.2 <i>Fonctionnalités dédiées aux vendeurs.....</i>	<i>10</i>
2.1.3 <i>Fonctionnalités dédiées aux administrateurs.....</i>	<i>13</i>
2.2 Maintenance de la place de marché.....	14
3. Analyse et recommandations attendues dans le cadre du RFI.....	16
3.1 Phases du RFI et indemnisation	16

1. Le contexte et les objectifs poursuivis

1.1 Le contexte

Le « Mouvement SCOP » rassemble les SCOP, SCIC, et CAE, membres adhérents de la CG SCOP¹ :

- Une SCOP (Société COopérative et Participative) est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS, dont les salariés sont les associés majoritaires.
- Une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS, qui réunit au minimum 3 catégories d'associés, dont les salariés.
- Une CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) est une SCOP ou une SCIC, qui permet à ses salariés de créer une activité « d'entrepreneur salarié » dans un cadre autonome, coopératif et sécurisé.

Au total le « Mouvement SCOP » représente aujourd'hui plus de 3 000 entreprises, SCOP, SCIC, CAE, qui elles même regroupent plus de 67 000 salariés répartis sur l'ensemble du territoire Français.

Dès 2018, les adhérents avaient déjà exprimé leur besoin de créer une place de marché commune aux SCOP, SCIC et entrepreneurs salariés des CAE.

Aujourd'hui, dans le contexte de la crise sanitaire le besoin s'est accentué : en effet, les comportements de commande en ligne sont devenus habituels pour de nombreux acheteurs et consommateurs.

Pour toutes ces raisons COOPADEV² et la Direction Nationale du « Mouvement SCOP » ont décidé de lancer un projet de création d'une « Place de marché » dédiée aux SCOP, aux SCIC, et aux entrepreneurs salariés des CAE.

1.2 Les objectifs

Le projet de création de cette « Place de marché » a pour objectif de mettre en place une place de marché commune à toutes les SCOP, SCIC, et entrepreneurs salariés des CAE qui le souhaitent.

Par conséquent, cette place de marché devra être capable de proposer des offres de produits (y compris alimentaires) et de services, en adressant à des acheteurs particuliers (B to C) comme à des acheteurs professionnels (B to B).

Cette « Place de marché » sera accessible à tous types d'acheteurs, que ce soient des acheteurs professionnels ou des acheteurs particuliers : avec l'objectif d'améliorer la visibilité des offres des SCOP, SCIC et entrepreneurs salariés des CAE, et de générer pour leur compte des contacts qualifiés, voire que des achats en ligne.

¹ La « CG SCOP » rassemble en une association régie par la loi du 1er juillet 1901, les SCOP, SCIC et CAE adhérentes. La CG Scop avec les Unions régionales, les Fédérations de métiers et les différents organismes qui lui sont liés, constituent le « Mouvement Scop ».

² « COOPADEV » est la centrale d'achat du « Mouvement SCOP ».

En termes de planning de mise en œuvre, deux hypothèses de travail sont envisagées :

Hypothèse N°1 : mise en place en 2 temps

- Pour le 1^{er} trimestre 2022 :

La mise en ligne d'une 1^{ère} version de la « Place de marché » est visée. Cette 1^{ère} version intégrera les fonctionnalités les plus simples et les plus vitales attendues par les SCOP, les SCIC et les entrepreneurs salariés des CAE. Il s'agira pour l'essentiel d'une vitrine permettant d'exposer leurs offres et de récupérer des contacts par mail. La commercialisation sera assurée en dehors de la place de marché.

- De 2022 à fin 2024 :

Des évolutions annuelles de la « Place de marché » seront programmées de manière à l'amener progressivement à une « version cible » qui se situera meilleur niveau des places de marchés existantes : paiement sécurisé en ligne, suivi des commandes, historisation des transactions, fonctions d'interactions acheteurs / vendeurs, connecteurs entre les catalogues d'offres des adhérents et la place de marché, etc.

Hypothèse N°2 : mise en place en 1 seul temps

- Pour mi-2022 :

La mise en ligne d'une version complète de la « Place de marché » est visée. Ce scénario implique un développement plus intense de la place de marché de manière à la mettre en ligne dans sa version cible dès mi-2022. Cette version cible devant intégrer l'ensemble des fonctionnalités telles que décrites dans le présent RFI.

- De mi-2022 à fin 2024 :

De mi-2022 à fin 2024 la MCO (Maintenance en Conditions Opérationnelles) et les évolutions de la place de marché seront assurées. Les évolutions envisagées seront mineures et porteront sur des améliorations sans changer le périmètre fonctionnel telles que décrites dans le présent RFI et qui auront été intégralement déployées dès mi-2022.

NB : dans le cadre du présent RFI il est souhaité des entreprises sollicitées qu'elles se prononcent sur les 2 scénarios envisagés, en termes de faisabilités, de coûts et de planning, et qu'elles fassent une recommandation sur le scénario qu'elles privilégieraient.

En termes de méthode de mise en œuvre, une participation des utilisateurs (SCOP, SCIC, entrepreneurs salariés des CAE) est attendue dès la phase de conception. Cette démarche de conception et de développement associant les utilisateurs permettra de s'assurer à chaque étape de développement de la place de marché (que ce soit pour la 1^{ère} version ou pour les évolutions à suivre) que celle-ci répond bien aux besoins identifiés.

En termes de positionnement, la place de marché devra être exclusive et centrée sur les valeurs des SCOP, SCIC et CAE : elle sera centrée sur les achats étiques, solidaires et locaux. Ces valeurs sont mises en avant afin de se différencier des autres places de marché et d'attirer les consommateurs / acheteurs qui y sont sensibles.

- Une place de marché exclusive et différente :
 - L'achat aux entreprises gouvernées et dirigées par leurs salariés.
 - L'achat de biens et de services intégralement produits en France, avec des circuits courts de commercialisation.
- Premières orientations pour incarner ce positionnement :
 - Nom de la place de marché : COOP Market, SCOP Market, COOP Marché, SCOP Marché, COOP Achat, SCOP Achat, etc.
 - Promesse : L'achat éthique, local et solidaire.
 - Argument de vente : achetez à nos coopérateurs près de chez vous ! (Prévoir quelques pages permettant de présenter les SCOP, SCIC et CAE pour ceux qui veulent en savoir plus).

2. Périmètre fonctionnel et prestations attendues

Afin de répondre au contexte et aux objectifs décrits ci-dessus, le « mouvement SCOP » recherche un « Intégrateur » en capacité de mettre en œuvre une solution de « Place de marché » répondant aux besoins des SCOP, SCIC, et entrepreneurs salariés des CAE. Cette solution devra être robuste, souple, et évolutive dans le temps.

Il pourra s'agir d'une solution logicielle du marché existante et paramétrable. **Aucune solution n'est ni identifiée ni écartée à priori, mais la solution technique proposée devra être en phase avec les valeurs du « Mouvement des SCOP ». Des solutions open source seront appréciées.**

Tenant compte de ces valeurs, il est attendu de l'intégrateur qu'il recommande de la solution technique qui lui semble la plus adaptée, d'un point de vue technique et d'un point de vue économique, aux besoins du « mouvement SCOP » et de ses adhérents.

2.1 Création de la place de marché

Afin de créer la place de marché, l'intégrateur veillera à associer un panel d'utilisateurs (SCOP, SCIC et entrepreneurs salariés des CAE) dès la phase de conception.

En termes de création graphique et de rédaction, il pourra s'appuyer sur la plateforme de marque qui lui sera fournie à l'issue de l'attribution du marché.

La solution devra être paramétré et mise en œuvre par l'intégrateur retenu afin de couvrir un ensemble de fonctionnalités :

2.1.1 Fonctionnalités dédiées aux acheteurs

Tout acheteur professionnel ou particulier peut consulter et accéder aux offres de la « Place de marché », sans aucun prérequis ni frein à l'entrée, ceci en mode visiteur non connecté (c'est-à-dire sans qu'une création de profil soit nécessaire) ou en mode connecté (création de profil nécessaire).

En mode « non connecté » l'acheteur accède aux fonctionnalités suivantes :

- **Recherche, filtrage et tri :**

En mode « non connecté », l'acheteur peut accéder à l'ensemble des fonctions de recherche lui permettant de consulter l'ensemble des offres, des annonces, et des boutiques des vendeurs :

- Un moteur de recherche principal « full-text » et performant lui est proposé.
- En complément l'acheteur peut affiner sa recherche par catégories et sous-catégories :
 - En 1^{er} lieu 2 catégories principales sont présentées par profil d'acheteurs « Pour les particuliers » et « Pour les professionnels »,
 - Puis pour chacune de ces 2 profils d'acheteurs, des catégories et sous-catégories thématiques sont proposées. Le schéma des

catégorisations et des sous-catégorisations thématiques sera à valider lors la phase de conception de la place de marché.

- Il est aussi proposé à l'acheteur de cibler sa recherche par localisation : communes, départements, régions, toute la France, autour de soi (avec jauge kilométrique).
- Si les critères de recherche sélectionnés font remonter un résultat de recherche vide, des résultats connexes seront proposés.
- Si les critères de recherche sélectionnés font remonter un résultat de recherche comprenant un grand nombre de résultats, il sera proposé à l'acheteur des critères complémentaires permettant de filtrer et de trier les résultats.

- **Prise de contact :**

L'acheteur peut envoyer un simple message (mail to) aux vendeurs présents sur la place de marché :

- A cet effet il lui est demandé de renseigner son adresse e-mail et ses coordonnées (y compris le nom de l'entreprise s'il s'agit d'un acheteur professionnel).
- Ces données sont demandées au moment où l'acheteur active l'envoi du message.
- Ces données, comme le corps du message, sont stockées dans la base de données de la « Place de marché ».
- Cet envoi simple de message (mail to) ne nécessite pas la création d'un « profil complet ».
- Dans ce mode « non connecté », les échanges entre l'utilisateur – acheteur et l'utilisateur – vendeur s'effectuent en dehors de la place de marché.

- **Protection des données personnelles :**

- La solution permet de gérer la protection des données personnelles des acheteurs, conformément au règlement RGPD en vigueur.
- Les fonctionnalités proposées permettent d'obtenir le consentement explicite des acheteurs concernant l'utilisation de ces données mais aussi de les supprimer à leur demande.
- Les acheteurs doivent pouvoir demander la suppression de leur profil et de leurs données personnelles à tout moment.

- **Formulaire d'assistance aux acheteurs :**

- La solution permet aux acheteurs de contacter les administrateurs de la place de marché via un formulaire de contact qui leur est dédié.
- Ce formulaire de contacter leur permet de formuler des requêtes et demandes.

- **Avis et commentaires :**

En mode « non connecté » les acheteurs peuvent voir et consulter les avis et commentaires associés aux produits et aux services. En revanche ils ne peuvent pas émettre d'avis ni commentaire.

- **Partages :**

- L'acheteur peut partager une annonce via un icône réservé à cet effet et associé à chaque annonce. Il peut partager l'annonce avec l'un de ses contacts (par mail et par sms) ou par un partage sur les réseaux sociaux (publication de l'annonce).

Les fonctionnalités de ce « mode non connecté » correspondent à la 1^{ère} version de la place de marché dont la mise en ligne est visée pour le 1^{er} trimestre 2022 dans « l'hypothèse N°1, mise en place en 2 temps ».

En mode « connecté » l'acheteur accède aux fonctionnalités suivantes :

- **Création du profil :**

La création de ce profil permet à un acheteur de naviguer sur la place de marché en mode connecté, avec un login / mot de passe personnalisé et sécurisé.

- Le profil recense l'identité, les paramètres de connexion, de sécurité et de confidentialité, les coordonnées, et les identifiants bancaires de l'acheteur.
- L'identifiant par défaut des acheteurs est leur adresse e-mail.
- Les acheteurs peuvent modifier les données de leur profil à tout moment, ce qui inclut la gestion de leur login et de leur mot de passe.
- En cas d'oubli de leur mot de passe une fonction leur est proposée pour en générer un nouveau qui leur est adressé de façon sécurisée via leur adresse e-mail, ceci avec une possibilité de double sécurisation (l'envoi d'un code de vérification par SMS leur est proposé).

- **Paiement sécurisé en ligne (pour les achats de produits et de services) :**

Le paiement sécurisé en ligne est disponible pour **l'achat de produits et pour l'achat de services** :

- Le paiement s'effectue via la place de marché qui dans un premier temps conserve les fonds versés.
- Le paiement est transféré au vendeur lorsque la prestation est effective : envoi du produit ou commande du service validée par les 2 parties.
- Une commission (de l'ordre de 5% à 10%, ce pourcentage reste à préciser) est ajoutée au coût de la transaction afin de rémunérer la place de marché.
- Les achats sécurisés en ligne sont historisés et l'acheteur comme le vendeur peuvent en retrouver la trace à tout moment.

- **Suivi des envois :**

Après avoir effectué son paiement en ligne, s'il s'agit d'un achat de produit, l'acheteur peut accéder au suivi de l'envoi de son colis sur la place de marché :

- Via un statut simple : « étiquette créée », « en transit », « en cours de livraison », « livré » ».

- Un lien via le N° d'envoi permet à l'acheteur de basculer sur le site du partenaire logisticien pour un suivi plus détaillé si besoin.
- **Messagerie instantanée :**

L'acheteur peut accéder à une messagerie instantanée lui permettant d'échanger avec un vendeur via la place de marché :

- Les échanges via la messagerie instantanée sont associés aux annonces.
- La totalité des échanges sont historisés par dates.
- Lorsqu'un acheteur consulte un échange avec un vendeur et lié à une annonce, il retrouve l'ensemble du fil de discussion lié à cette annonce.
- Il est possible de joindre des images / fichiers au fil de discussion lié à l'annonce.

- **Avis et commentaires :**

Seul un acheteur ayant réalisé un achat en ligne en mode connecté peut émettre un avis sur une boutique ou sur une annonce.

- Cet avis permet de noter le produit ou le service sur une échelle de 1 à 5 étoiles.
- Les avis sont compilés et associés au produit / service et à la boutique du vendeur.
- L'acheteur peut ajouter ou non un commentaire associé à son avis.

- **Favoris, enregistrements de recherches et notifications :**

L'acheteur peut enregistrer des annonces, enregistrer des recherches, et partager des annonces :

- L'acheteur peut enregistrer des annonces en favoris via un icône réservé à cet effet et associé à chaque annonce. Il peut consulter sur la place de marché la liste des annonces qu'il a mis en favoris.
- L'acheteur peut enregistrer des recherches via un icône réservé à cet effet et associé à un résultat de recherche. Il peut consulter sur la place de marché la liste des recherches qu'il a enregistré.
- Lorsqu'une nouvelle annonce correspondant à une recherche enregistrée est publiée, l'acheteur reçoit une notification l'informant de cette nouvelle annonce.

Les fonctionnalités de ce « mode connecté » correspondent aux évolutions de la place de marché qui devront être déployées dans les 3 ans qui suivront la mise en ligne de la 1^{ère} version dans « l'hypothèse N°1, mise en place en 2 temps ».

Les fonctionnalités du « mode non connecté » + les fonctionnalités du « mode connecté » correspondent au périmètre fonctionnel de la place de marché telle qu'elle devra être déployée dans « l'hypothèse N°2, mise en place en 1 temps » à horizon mi-2022.

2.1.2 Fonctionnalités dédiées aux vendeurs

L'accès à la place de marché en tant que vendeur est uniquement réservé aux SCOP, aux SCIC, et aux entrepreneurs salariés des CAE, dont le profil a été vérifié et validé préalablement par les administrateurs de la place de marché.

Le vendeur doit s'inscrire en ligne pour accéder aux fonctionnalités de la place de marché :

- **Création d'une boutique en ligne :**

Pour apparaître comme vendeur sur la place de marché, les SCOP, SCIC, et entrepreneurs salariés des CAE, sont invités à créer une « boutique en ligne ». Cette création s'effectue via un formulaire qui permet au vendeur de :

- Créer sa boutique en renseignant un ensemble de données personnelles et professionnelles : nom de la boutique, adresse de la société, raison sociale et RCS de la société, coordonnées bancaires et RIB,
- Classer sa boutique dans un ou plusieurs secteurs d'activités et typologies de clients qui lui sont proposés,
- Gérer leurs paramètres de connexion, de sécurité et de confidentialité. Les vendeurs peuvent modifier les données de leur profil à tout moment, ce qui inclut la gestion de leur login et de leur mot de passe.
- L'identifiant par défaut des vendeurs est leur adresse e-mail.
- En cas d'oubli de leur mot de passe une fonction leur est proposée pour en générer un nouveau qui leur est adressé de façon sécurisée via leur adresse e-mail, ceci avec une possibilité de double sécurisation (l'envoi d'un code de vérification par SMS leur est proposé).

- **Souscription à un bouquet de services :**

Pour finaliser la création de leur boutique sur la place de marché, les SCOP, SCIC, et entrepreneurs salariés des CAE, sont invités à souscrire à un bouquet de services parmi 2 choix qui leurs sont proposés :

- Bouquet de service gratuit : ce bouquet de service leur permet de créer une boutique à leur nom, de publier au maximum 3 annonces et d'accéder aux statistiques simples (nombre de vues) de ces 3 annonces.
- Bouquet de service payant (de 10€ à 30€ par mois à préciser ultérieurement) : ce bouquet de service permet de publier un nombre d'annonces illimité et d'activer des services plus avancés : paiement sécurisé en ligne, suivi des commandes en ligne, historisation des commandes, échanges avec les acheteurs via la place de marché, etc.

- **Publication d'annonces :**

Le vendeur peut créer, publier, et modifier, une ou plusieurs annonces faisant la promotion d'une ou plusieurs de ses offres. Cette publication s'effectue via un formulaire qui permet au vendeur de :

- Classer son offre dans une catégorie de profil d'acheteur (« Pour les particuliers » ou « Pour les professionnels »), et dans une catégorie / sous-catégorie thématique,
- Mettre un titre à son offre, puis la décrire de façon détaillée dans une zone de description.
- En complément de la description de l'offre, un champ réservé à cet effet permet au vendeur de proposer un lien hypertexte vers son site marchand (dans l'hypothèse où il dispose d'un site marchand).
- Indiquer un prix unitaire lié à son offre (par exemple s'il s'agit d'un produit ou d'une prestation de service sur étagère), ou de cocher une indication « prix sur devis » s'il s'agit d'un produit ou d'une prestation de service sur mesure.
- Activer ou non la possibilité d'un paiement sécurisé en ligne.
- Associer jusqu'à 3 photos à l'annonce.
- Localiser son offre en indiquant une localisation de l'offre (adresse de la société) une zone de chalandise (zone sur laquelle l'offre est proposée).
- Activer ou non la possibilité d'un suivi d'envoi via la place de marché et indiquer le coût de cet envoi.
- Faire apparaître ou non ses coordonnées téléphonique et son contact par mail (ces informations sont associées à l'annonce).

- **Promotion des annonces :**

Le vendeur peut créer, publier, et modifier, une ou plusieurs annonces faisant la promotion d'une ou plusieurs de ses offres. Cette publication s'effectue via un formulaire qui permet au vendeur de :

- La mise en avant des annonces est possible avec un coût minime, de l'ordre de 3€ à 5€ pour une semaine de promotion : remontée en tête de liste de recherche ou mise à la une en page d'accueil.

- **Protection des données personnelles :**

La solution permet de gérer la protection des données personnelles des vendeurs, conformément au règlement RGPD en vigueur :

- Les fonctionnalités proposées permettent d'obtenir le consentement explicite des vendeurs concernant l'utilisation de ces données mais aussi de les supprimer à leur demande.
- Les vendeurs doivent pouvoir demander la suppression de leur profil et de leurs données personnelles à tout moment.

- **Formulaire d'assistance aux vendeurs :**

- La solution permet aux vendeurs de contacter les administrateurs de la place de marché via un formulaire de contact qui leur est dédié.
- Ce formulaire de contacter leur permet de formuler des requêtes et demandes.

Les fonctionnalités du « bouquet de service gratuit » correspondent à la 1^{ère} version de la place de marché dont la mise en ligne est visée pour le 1^{er} trimestre 2022 dans « l'hypothèse N°1, mise en place en 2 temps ».

Lorsqu'un vendeur souscrit à l'abonnement payant il accède aux fonctionnalités supplémentaires suivantes :

- **Publication d'annonces :**

- Le vendeur peut créer, publier, et modifier, un nombre illimité d'annonces associées à sa boutique.
- Un connecteur est proposé au vendeur lui permettant de connecter son catalogue d'offre à la place de marché et d'automatiser sa publication / modification d'annonce.

- **Statistiques :**

Le vendeur peut accéder aux statistiques détaillées de sa boutique et de chacune de ses annonces :

- Nombre de consultation de la boutique,
- Nombre d'envoi de message lié à la boutique,
- Nombre de consultations d'une l'annonce,
- Nombre d'envoi de message lié à une annonce,
- Nombre de consultation des coordonnées téléphoniques lié à une annonce.

- **Paiement sécurisé en ligne :**

Le vendeur peut activer le paiement sécurisé en ligne :

- Ce paiement en ligne peut-être activer / désactiver annonce par annonce, que ce soit pour des achats de produits ou de services.
- Lorsqu'un achat en ligne associé à une annonce est effectué, le vendeur est automatiquement notifié.
- Le paiement est collecté par la place de marché de façon sécurisée.
- Le paiement est automatiquement reversé au vendeur soit lorsque le produit est envoyé (édition de l'étiquette d'envoi en ligne), soit lorsque la commande du service a été validé par les 2 parties (acheteur et vendeur).
- Le vendeur peut demander une annulation de la commande et un remboursement de l'acheteur.

- **Suivi des commandes :**

Le vendeur peut accéder à l'historique des commandes liées à sa boutique et à ses annonces :

- L'ensemble des commandes sont historisées et rattachées à la boutique du vendeur.
- Le vendeur peut visualiser les commandes en cours et les commandes historisées.

- Les commandes sont classées par dates.
- Le vendeur peut réaliser une extraction des commandes sous forme de fichier (dans différents formats standards), en indiquant une période de date à date.

- **Suivi des envois (pour les achats de produits) :**

Le vendeur peut activer le suivi des envois :

- Ce suivi des envois peut-être activer / désactiver annonce par annonce, il concerne exclusivement les achats de produits.
- Le vendeur peut accéder aux offres des partenaires de la place de marché pour sélectionner l'offre d'envoi qui lui convient, la payer en ligne et générer automatiquement l'édition de l'étiquette d'envoi associée.
- Le suivi de l'envoi est associé à la commande, il est visible par le vendeur et par l'acheteur.

- **Messagerie instantanée :**

Le vendeur peut accéder à une messagerie instantanée lui permettant d'échanger avec un acheteur via la place de marché :

- Les échanges via la messagerie instantanée sont associés aux annonces.
- La totalité des échanges sont historisés par dates.
- Lorsqu'un vendeur consulte un échange lié à une annonce, il retrouve l'ensemble du fil de discussion lié à cette annonce.
- Il est possible d'associer des images au fil de discussion.

Les fonctionnalités du « bouquet de services payants » correspondent aux évolutions de la place de marché qui devront être déployées dans les 3 ans qui suivront la mise en ligne de la 1^{ère} version dans « l'hypothèse N°1, mise en place en 2 temps ».

Les fonctionnalités du « bouquet de services gratuits » + les fonctionnalités du « bouquet de services payants » correspondent au périmètre fonctionnel de la place de marché telle qu'elle devra être déployées dans « l'hypothèse N°2, mise en place en 1 temps » à horizon mi 2022.

2.1.3 Fonctionnalités dédiées aux administrateurs

L'accès à la place de marché en tant qu'administrateur est réservé aux personnes nominativement désignées par le « Mouvement SCOP » et en charge de gérer et d'administrer la place de marché.

- **Editorialisation :**

Les administrateurs peuvent éditer du contenu sur les pages de la place de marché qui sont des pages à dominante de contenus :

- La page d'accueil (zones de texte, mise en exergue, bandeau d'auto-promo, etc.)
- Les pages de présentation (qui sommes-nous, le mouvement SCOP, etc...)
- Les pages d'informations légales (mentions légales, CGV, etc.)
- Les pages d'aide en ligne (FAQ, etc.)

- **Supervision et modération :**

Les administrateurs ont pour rôle principal de superviser l'ensemble des actions menées par les vendeurs et par les acheteurs sur la place de marché. Ils interviennent notamment pour :

- Valider la création des boutiques des SCOP, SCIC et entrepreneurs salariés des CAE, après avoir vérifié leur éligibilité et la conformité des informations fournies.
- Modérer les annonces en les vérifiant, puis en validant la publication ou en invalidant la publication.
- Superviser l'ensemble des commandes et transactions générées sur la place de marché. Ils peuvent intervenir pour éventuellement les annuler et déclencher les éventuels remboursements nécessaires.
- Répondre au mail et requêtes des acheteurs et vendeurs en effectuant un suivi. Les requêtes en cours comme les requêtes closes sont historisées et consultables par les administrateurs.

- **Communication :**

Les administrateurs peuvent déclencher des campagnes de communication à destination des vendeurs et des acheteurs :

- Mailing permettant de faire des campagnes d'auto-promotion et/ou d'information. Ces campagnes sont déclenchées à partir des données et des outils d'administration de la place de marché.

L'ensemble des fonctionnalités d'administration doivent être disponibles dès la 1^{ère} version de la place de marché que ce soit dans « l'hypothèse N°1, mise en place en 2 temps », ou dans « l'hypothèse N°2, mise en place en 1 temps ».

2.2 Maintenance de la place de marché

Il est attendu des intégrateurs consultés que ceux-ci précisent les services qu'ils s'engagent à fournir afin d'assurer la MCO (Maintien en Conditions Opérationnelles) de la solution.

- Concernant l'hébergement de la solution et des données :

L'hébergement de la solution sera assuré par le prestataire d'hébergement du « mouvement SCOP ». Le « mouvement SCOP » donnera à l'intégrateur un accès aux serveurs afin que ses équipes puissent installer, faire évoluer, et maintenir la solution. En contrepartie l'intégrateur devra garantir la confidentialité et la sécurité des données auxquelles ses équipes auront accès. Il est attendu des fournisseurs consultés qu'ils précisent les mesures mis en place pour garantir cette confidentialité et sécurité des données.

- Concernant le support utilisateur, la gestion des corrections et des évolutions :

Il est attendu des fournisseurs consultés qu'ils précisent leurs engagements en termes de support utilisateur et de gestion des évolutions : moyens de contacts et modalités de gestion des demandes utilisateurs, délais et condition d'intervention en cas d'incident, modalités de gestion des corrections et des évolutions de la solution (versioning, ajouts de fonctionnalités, débogage ou correction de failles de sécurité, etc...). Les fournisseurs devront préciser les niveaux de garantie sur lesquels ils s'engagent.

3. Analyse et recommandations attendues dans le cadre du RFI

Dans le cadre de cette analyse et de ces recommandations il est notamment attendu des entreprises sollicitées qu'elles répondent aux questions suivantes :

1. Quelle hypothèse de déploiement de la place de marché convient-il de privilégier (déploiement en 2 temps ou déploiement en 1 temps) ? Quels sont les avantages et inconvénients respectifs des 2 scénarios ?
2. Quelles solutions pour mettre en œuvre une telle place de marché sachant qu'aucun scénario n'est écarté à priori que ce soit un « développement sur mesure » ou bien l'utilisation d'une solution existante sur le marché et paramétrable (dans cette hypothèse une solution « open source serait appréciée) ? Quelles sont les avantages et inconvénients respectifs des solutions envisagées ?
3. Quels seraient la méthode et le planning de déploiement envisageable étant donné le périmètre fonctionnel décrit ? En donnant un 1^{er} aperçu du macro-planning et des grandes étapes du projet, sachant que le mouvement souhaite continuer à associer les futurs utilisateurs à la conception de la place de marché.
4. Quels seraient les coûts de mise en place d'un tel projet et ses coûts récurrents (MCO + évolutions) ? Sachant qu'il s'agirait d'une 1^{ère} évaluation qui pourra être affinée par la suite mais doit être la plus réaliste possible au regard des besoins exprimés dans le présent RFI.

3.1 Phases du RFI et indemnisation

Une indemnisation forfaitaire de 1500 Euros TTC est prévue pour les entreprises préalablement sélectionnées (5 au maximum) qui réaliseront une analyse et des recommandations pour répondre au présent RFI.

Le RFI se déroulera en 2 phases :

1. Une 1^{ère} phase de remise des analyses et des recommandations des entreprises sollicitées à l'écrit, **au plus tard le mercredi 24 Novembre 2021.**
2. Une 2^{nde} phase de présentation de l'analyse et des recommandations à l'oral, **les mardi 30 novembre et jeudi 2 décembre.**

A l'issue de la procédure de RFI, le mouvement des SCOP décidera de le prolonger, ou non, par un Appel d'offre.

Dans l'hypothèse où le RFI serait prolongé par un appel d'offre, seules les entreprises ayant participé au RFI et ayant apporté les réponses les plus convaincantes seront sollicitées.